



PEB Échanges, Programme pour la construction et  
l'équipement de l'éducation 2001/08

La réforme de l'école  
et la construction scolaire :  
L'exemple de la province de  
Rovigo, Italie

**Valerio Gasparetto**

<https://dx.doi.org/10.1787/783138135177>

## LA RÉFORME DE L'ÉCOLE ET LA CONSTRUCTION SCOLAIRE – L'EXEMPLE DE LA PROVINCE DE ROVIGO, ITALIE

### Quelques chiffres

Province : **Rovigo**

Région : **Vénétie**

Pays : **Italie**

La province de Rovigo compte environ 243 000 habitants. La population scolaire fréquentant les établissements d'enseignement secondaire (âge des élèves compris entre 14 et 19 ans) et relevant de la compétence de la province est de 10 188 (année scolaire 2000/01).

Les bâtiments scolaires, toujours pour l'enseignement secondaire, sont au nombre de 34 au total, sur une superficie globale d'environ 122 000 m<sup>2</sup>. Ils sont situés sur le territoire de sept communes différentes de la province.

### Le cadre réglementaire

Ces cinq dernières années, le cadre réglementaire régissant le système scolaire italien a radicalement changé. Après des décennies pendant lesquelles on a annoncé la réforme, débattu, proposé, expérimenté, l'école de demain est sur le point de se concrétiser. Il s'agit d'une école finalement pluraliste, forte de son autonomie et des enrichissements que peuvent lui procurer des rapports étroits avec le territoire, auquel elle peut aussi apporter beaucoup ; une école orientée vers l'Europe, non seulement pour l'égalisation de la durée globale des études (ramenée de 13 ans actuellement à 12, avec sortie à l'âge de 18 ans) mais aussi pour les nouveaux contenus pédagogiques et éducatifs.

Après l'autonomie juridique des écoles, la restructuration du réseau scolaire, la scolarité obligatoire jusqu'à 15 ans et la formation professionnelle jusqu'à 18 ans, ainsi que la décentralisation de certaines fonctions de l'État dévolues aux autorités locales autonomes, le dernier gros morceau de la réforme est la mise en œuvre de la réorganisation des cycles scolaires, déjà entamée avec la promulgation de la loi qui lui est relative (n°30/2000) mais qui reste à terminer, surtout dans le secteur de l'enseignement secondaire, au moyen de la définition des programmes et de l'élaboration d'un plan d'infrastructure, qu'il s'agisse des bâtiments ou des techno-

logies appliquées à l'éducation (de l'informatique à la télématique, en passant par les technologies relatives à l'enseignement des diverses disciplines, dispensé très souvent dans des laboratoires spécifiques).

Si l'on considère que la construction scolaire est l'affaire des autorités locales, notamment des autorités provinciales pour l'enseignement secondaire, on comprend à quel point il est difficile, dans un cadre qui n'est pas encore complètement défini, de procéder à la construction de bâtiments répondant aux exigences actuelles, mais qui soient aussi capables, concrètement, de fournir des réponses cohérentes à l'école réformée de demain.

Dans l'enseignement secondaire italien, jusqu'à la réforme des cycles, il existait plus de 100 orientations différentes. Elles vont être regroupées en quatre grands domaines :

1. Domaine classique/humanités, avec deux branches :

- langues et cultures classiques ;
- langues et cultures modernes.

2. Domaine scientifique, avec deux branches :

- sciences mathématiques et expérimentales ;
- sciences sociales.

3. Domaine technique et technologique, divisé en six branches :

- gestion et services pour la production de biens ;
- gestion et services pour l'économie ;
- gestion et services pour l'environnement et le territoire ;
- gestion et services pour les ressources naturelles et agro-industrielles ;
- gestion et services aux personnes et à la collectivité ;
- gestion et services relatifs au tourisme.

4. Domaine artistique et musical, comportant au moins deux branches.

Au stade actuel, il n'a pas encore été précisé de quelle manière s'effectuera la réduction du nombre d'orientations existantes, d'où la difficulté de prévoir l'architecture de l'école de demain.

### De nouveaux bâtiments scolaires

Est-il possible de construire aujourd'hui des bâtiments scolaires qui puissent accueillir agréablement l'école réformée qui se profile ? C'est probablement la question la plus pressante qu'administrateurs, dirigeants et techniciens des collectivités locales se posent aujourd'hui. Peut-être encore plus pressante que celle concernant l'adéquation des bâtiments existants à l'école réformée. Dans le deuxième cas, en effet, on pourra procéder d'une façon programmée, plus structurée et étalée dans le temps, alors que pour la

construction scolaire neuve, il importe de ne pas « gâcher l'occasion » d'expérimenter des solutions nouvelles, de les codifier sous forme de normes afin de les reproduire ensuite.

La province de Rovigo a terminé en 2000 un bâtiment scolaire commencé dans les années 90. L'ensemble accueille deux instituts distincts représentant une population scolaire d'un peu moins de 900 élèves au total. Le bâtiment, construit dans la commune d'Adria (province de Rovigo), petite ville d'environ 20 000 habitants, représente un volume total de plus de 38 000 m<sup>3</sup>, avec une superficie brute globale de 11 310 m<sup>2</sup>. Il contient 43 salles de cours normales et douze salles spéciales et laboratoires. A cela s'ajoute une grande bibliothèque et un auditorium d'une capacité d'accueil d'environ 350 personnes.

La dernière étape de construction avait pour but de fournir une réponse possible à la future réforme des cycles scolaires, en attribuant aussi au bâtiment des caractéristiques urbaines bien marquées, c'est-à-dire un rôle de service et d'intégration aux équipements collectifs de la ville. On a cherché notamment à donner des réponses concrètes sur quatre grands thèmes :

1. Flexibilité des locaux pour laboratoires et salles spéciales – Toutes les salles situées à l'angle nord-ouest du bâtiment (le dernier achevé) sont prêtes à être équipées en laboratoires, notamment informatiques ou linguistiques (passages de câbles pré-installés dans le sol). Les mêmes salles sont toutes dotées de deux entrées (une dans le couloir intérieur et une dans une coursière extérieure) afin de pouvoir les transformer facilement en laboratoires pourvus, à des fins de sécurité, d'une deuxième sortie vers l'extérieur.
2. Flexibilité des espaces dans les salles de cours – Non seulement ont été définis des espaces de diverse « taille » par unité – classes variables allant de 20 à 30 utilisateurs, mais de nombreuses séparations entre les salles de classe ont été réalisées en cloisons mobiles afin de pouvoir les utiliser selon diverses dimensions.
3. Ensemble à caractéristiques urbaines marquées – L'auditorium, notamment, peut fonctionner de façon entièrement autonome par rapport au reste de l'école (entrée indépendante, installations de climatisation et de chauffage indépendantes). L'espace bibliothèque qui existait déjà dans le bâtiment a été entièrement repensé et doté d'une installation autonome de chauffage et climatisation. Pour l'auditorium et la bibliothèque, on présume que des accords seront passés avec la municipalité afin qu'ils soient utilisés par toute la population locale.
4. Flexibilité dans l'utilisation du bâtiment – La différence évidente entre les salles normales et spéciales, la géométrie variable de ces salles et la possibilité décrite ci-dessus de mettre en service de nouveaux laboratoires, permettent de voir arriver avec optimisme la réforme des cycles scolaires, le bâtiment se prêtant à une utilisation flexible et diversifiée en fonction des nouvelles filières d'études qu'il sera décidé de mettre en place, en revoyant en totalité ou en partie l'offre des formations proposées actuellement.

Article de :  
Valerio Gasparetto  
Provincia di Rovigo  
Area gestione del patrimonio immobiliare e servizi scolastici  
via Ricchieri, 10  
45100 Rovigo  
Italie  
Télécopie : 39 0425 205404  
v.gasparetto@tin.it

Bâtiment scolaire à Adria, en Italie,  
partagé par un lycée  
et un institut  
technique

